

ISSN 2818-9825



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le mardi 6 décembre 2022 — Vol. 47 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

2022

Commission de l'aménagement du territoire

Le mardi 6 décembre 2022 — Vol. 47 N° 1

Table des matières

Élection du président, M. Sébastien Schneeberger	1
Élection du vice-président, M. Gregory Kelley	1

Intervenants

Mme Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée
M. André Bachand, président de la commission

M. Éric Girard
M. Enrico Ciccone

Le mardi 6 décembre 2022 — Vol. 47 N° 1

Élection à la présidence et à la vice-présidence

(Quinze heures cinquante-huit minutes)

La Présidente (Mme Roy, Montarville) : Bonjour à tous. Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé que la présidence de cette commission revenait à un député du groupe parlementaire formant le gouvernement. Selon l'article 135 du règlement, la présidence et la vice-présidence de chaque commission sont élues à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection du président, M. Sébastien Schneeberger

Je vais maintenant recevoir les propositions pour la présidence de la commission provenant du groupe parlementaire formant le gouvernement. Je vous écoute, M. le député.

M. Girard (Lac-Saint-Jean) : Alors, merci, Mme la Présidente. Alors, conformément au règlement, je propose la motion suivante : Que le député de Drummond-Bois-Francis soit élu président de la commission.

La Présidente (Mme Roy, Montarville) : Parfait. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente (Mme Roy, Montarville) : Adopté. Est-ce que, de la part de l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

La Présidente (Mme Roy, Montarville) : Adopté. Voilà. Et, pour la suite des choses, je déclare donc le député Drummond-Bois-Francis élu à la présidence, élu président de la Commission de l'aménagement du territoire.

Et je vais vous faire travailler tout de suite. Je demande maintenant au président élu de procéder à l'élection à la vice-présidence. Pour ce faire, je vous cède mon siège. À vous.

Le Président (M. Schneeberger) : Alors, bonjour à tous.

Élection du vice-président, M. Gregory Kelley

Alors, je reçois les candidatures de la vice-présidence de la commission. Je vais... O.K. Excusez-moi. Bon. Je vais lire le verbatim, excusez-moi. Bon. Je vais maintenant recevoir les propositions de la vice-présidence provenant du groupe parlementaire formant l'opposition officielle.

M. Ciccone : M. le Président, conformément à l'article 134 de notre règlement, je propose le député de Jacques-Cartier à titre de vice-président de la Commission de l'aménagement du territoire.

• (16 heures) •

Le Président (M. Schneeberger) : Est-ce que... De la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, est-ce que cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Schneeberger) : Adopté. Est-ce que, de la part de l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Schneeberger) : Adopté. Alors, je déclare donc le député de Jacques-Cartier élu vice-président de la Commission de l'aménagement du territoire.

La commission ayant accompli son mandat, j'ajourne les travaux sine die.

(Fin de la séance à 16 h 01)